



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de session parlementaire - Hiver 2023
LA DÉPUTÉE DES PLAINES FIÈRE DES RÉALISATIONS

Sainte-Anne-des-Plaines, le 13 juin 2023. – « Je termine ma session parlementaire avec le sentiment du devoir accompli, lequel a été marqué par des avancées majeures et de belles réalisations. Je suis fière du travail réalisé pour les citoyennes et citoyens de la circonscription des Plaines ainsi que pour l'ensemble des Québécois ».

Sur le plan national

À ce jour, le gouvernement a déposé 32 projets de loi pour répondre aux préoccupations des Québécois. Parmi ceux-ci, la députée des Plaines est particulièrement fière de l'adoption, le 6 juin dernier, du projet de loi n° 11 visant l'élargissement de l'aide médicale à mourir. « Je suis heureuse d'avoir présidé les travaux de la commission qui ont conduit à la sanction d'un projet de loi dont l'approche est centrée sur les patients. Il s'agit d'une grande avancée pour la société québécoise », de mentionner M^{me} Lecours.

Dans son bilan, la députée tient également à souligner le dépôt du projet de loi n° 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace. Ce projet de loi créera notamment une agence chargée de coordonner les soins. Santé Québec deviendra alors l'employeur unique pour le réseau de la santé et des services sociaux. Le gouvernement souhaite surtout replacer le patient au centre du système et reconnaître à toute personne le droit de recevoir des services de santé adéquats, continus, personnalisés et sécuritaires.

Il y a aussi le dépôt du projet de loi n° 23 présenté à l'Assemblée nationale, lequel vise à rendre le réseau scolaire plus efficace en améliorant entre autres l'accès aux données et en créant un institut d'excellence en éducation pour améliorer l'enseignement. La priorité du gouvernement demeure la même : donner à chaque enfant tous les outils nécessaires pour l'amener au bout de son potentiel. L'éducation, c'est l'avenir de la nation québécoise.

La députée tient également à souligner les mesures mises en place pour remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Comme annoncé dans le discours sur le budget, les contribuables bénéficieront d'une baisse générale de l'impôt sur le revenu sur leur déclaration 2023. Plus concrètement, des modifications seront apportées au calcul des retenues à la source d'impôt devant être effectuées sur les rémunérations versées après le 30 juin 2023. Notons également que le montant maximal du crédit d'impôt par particulier admissible âgé de 70 ans ou plus a été rehaussé pour atteindre 2 000 \$, offrant ainsi un répit financier aux contribuables visés.

Dans la circonscription

Assurément, M^{me} Lecours ne peut passer sous silence le début des travaux d'élargissement de la route 337 dans le secteur La Plaine. « Lors de mon élection en 2018, je me suis engagée et j'ai travaillé très fort pour la réalisation de cet investissement routier de 39 M\$. Et j'ai tenu ma promesse. Aucun effort n'a été ménagé afin d'accélérer ce projet très attendu par les usagers qui empruntent quotidiennement cet axe routier ».

Un projet dont la députée est fière d'inclure dans son bilan est celui lié à l'acquisition d'une serre hydroponique par l'école du Geai-Bleu (secteur La Plaine). Par le biais du budget discrétionnaire accordé aux ministres, ainsi que du programme Soutien à l'action bénévole dont la députée dispose, c'est un montant de 15 000 \$ qu'elle a réussi à amasser pour permettre, outre l'acquisition d'une serre hydroponique, le développement de nouvelles compétences dont l'entrepreneuriat et le travail en multidisciplinarité pour les enseignants et les élèves de cette école de la circonscription.

Aussi, dans un but de soutenir les différentes initiatives visant à maintenir le tissu social et la qualité de vie, d'abord dans la circonscription qu'elle représente, un montant de 150 640 \$, provenant du programme Soutien à l'action bénévole, a été remis à 153 organismes. « J'ai le privilège d'apporter mon soutien à de nombreux organismes qui travaillent quotidiennement au mieux-être des citoyens. Cette aide financière peut faire une grande différence pour eux et générer plusieurs fois sa valeur en termes d'impact dans la communauté », de mentionner M^{me} Lecours.

M^{me} Lecours tient également à souligner les belles rencontres qu'elle a fait au cours des derniers mois, notamment celles avec Logan St-Hilaire, un étudiant de l'école secondaire du Harfang qui a fait preuve de résilience et d'une motivation exemplaire pour s'accrocher et rester à l'école, et Chloé Lucas, une étudiante de l'école secondaire de l'Odyssée bien informée, active et consciente des enjeux liés à l'environnement.

Finalement, elle souhaite mentionner l'arrivée de l'Aile Sainte-Anne-des-Plaines de la Chambre de commerce de Thérèse-De Blainville pour stimuler la vitalité économique, l'octroi d'une subvention gouvernementale de 330 000 \$ pour accélérer la construction de logements sociaux et abordables dans le secteur Saint-Janvier, la présentation de la Coupe Chevrolet pour le rayonnement du hockey féminin, et le soutien financier de 25 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications au Centre Marie-Soleil de Sainte-Anne-des-Plaines pour faire briller leur art et maintenir la vitalité culturelle dans la région.

- 30 -

Source :

Guylaine Bédard
Attachée politique
Bureau de Lucie Lecours, députée des Plaines
450 512-5069